



École Mgr-Boucher,  
Saint-Louis et Saint-Bruno

# Rapport annuel 2016-2017

Du conseil d'établissement

## **École Mgr-Boucher**

325, avenue Chapleau  
Saint-Pascal (QC)  
G0L 3Y0

## **École St-Bruno**

6, rue du Couvent  
St-Bruno (QC)  
G0L 2M0

## **École St-Louis-de-Kamouraska**

3, avenue Saint-Louis  
Kamouraska (QC)  
G0L 1M0

Thème du projet éducatif :

**3, 2, 1 Communication!**

### **Portrait de l'établissement :**

Nom de la présidente : Mme Mylène Bourque

Nom de la directrice : Mme Christine Bélanger

### **Membres du conseil d'établissement :**

- Nom des parents :
  - Véronique Bélanger
  - Mylène Bourque
  - Rosalie Hénault
  - Chantal Landry
  
- Nom des représentants du personnel enseignant :
  - Mélanie Ouellet
  - Linda Garon
  - Nancy Briand
  - Véronique Caron
  - Majorie Guimond-Boucher
  
- Nom du personnel responsable du service de garde :
  - Mylène Blier
  
- Nom du représentant du personnel professionnel :
  - Sylvie Lavertu
  
- Nom de la représentante pour le comité de parents :
  - Chantal Landry

### **Assistent aux séances du conseil d'établissement :**

- Commissaire :
  - Nancy St-Pierre
  - Céline Langlais

### **Nombre d'élèves / écoles :**

- 32 élèves à Kamouraska
- 24 élèves à St-Bruno
- 293 élèves à Mgr-Boucher

Notre conseil d'établissement est constitué de cinq membres qui représentent les parents et de sept membres qui représentent le personnel de l'école. Un membre de la communauté vient se joindre aux membres élus lors de l'assemblée générale. Dès la première rencontre en septembre 2016 un calendrier des rencontres est convenu avec tous les membres. Nos rencontres se déroulent dans le respect des rôles et fonctions de chacun. Nous avons adopté des règles de régie interne à l'automne 2016 et la présidente assume un leadership positif et constructif. Tous les travaux menés par le conseil d'établissement se centrent sur la qualité des services offerts à tous les élèves des trois écoles. Toutes les rencontres ont eu lieu car il y a toujours eu quorum.

**Valeurs du projet éducatif :**

Cette année encore, le conseil d'établissement a choisi de maintenir son appui au projet éducatif adopté antérieurement. Le premier objectif de notre projet éducatif est de favoriser la réussite de tous les élèves qui nous sont confiés. Pour ce faire, nous avons choisi quatre grandes priorités.

Voici les quatre priorités :

- Favoriser la réussite de tous les élèves en mettant en place de la formation continue pour le personnel et en travaillant à accroître les savoirs de base liés à la maîtrise de la langue et des mathématiques;
- Promouvoir le développement personnel de tous nos élèves en travaillant à augmenter l'autonomie et la responsabilisation des élèves;
- Améliorer la persévérance scolaire pour tous nos élèves en travaillant à entretenir des relations harmonieuses favorisant le sentiment d'appartenance ainsi que l'engagement et en intervenant rapidement auprès des élèves en difficulté;
- Développer et entretenir les liens entre l'école, la famille et la communauté.

### **Particularités de l'établissement :**

Les écoles de St-Bruno et St-Louis-de-Kamouraska sont situées en milieu rural, tandis que l'école Mgr-Boucher se retrouve en milieu urbain. Toutes les trois sont classées au 8<sup>e</sup> rang comme milieu socio-économique donc identifiées comme écoles bénéficiant de la Stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA).

Pour l'année scolaire 2015-2016, les écoles de St-Bruno et de St-Louis-de-Kamouraska accueillent une clientèle qui varie entre 26 et 30 élèves alors que Mgr-Boucher accueille 290 élèves. D'une année à l'autre, la formation des groupes se fonde sur l'inscription de la clientèle réelle. Des classes à triple niveau sont formées à chaque année dans les écoles de St-Bruno et de Kamouraska, tandis qu'à Mgr-Boucher, on retrouve des classes à simple niveau, à double niveau, des classes préscolaires ainsi qu'une classe d'adaptation scolaire. Le service de garde de l'école Mgr-Boucher constitue définitivement une force et un service pour le milieu puisqu'il accueille plus d'une centaine d'élèves comme utilisateurs réguliers et près de soixante-quinze utilisateurs sporadiques. Depuis 2013, l'école de Kamouraska dispose d'un service de garde pour les élèves de l'école. Cette année, 10 réguliers et 6 sporadiques fréquentent ce service de garde.

Dans les trois milieux, nous retrouvons un personnel engagé et soucieux de la réussite ainsi que de la qualité de vie de sa clientèle. Le dynamisme, la créativité et la solidarité font partie des qualités qui caractérisent le personnel. Un sentiment de respect et de fierté règne dans l'établissement. Le personnel a exprimé sa volonté de s'engager pour relever le défi d'accroître la réussite des élèves en garantissant la reconnaissance et la promotion de la différence.

Au fil des années, des liens grandissants se sont tissés avec la communauté et les parents. L'approche École en santé, étant bien intégrée dans les trois écoles, favorise la création d'une communication étroite entre l'école et son milieu. À chaque année depuis 2003, à l'occasion de la semaine du français, un salon du livre se tient dans nos locaux. Ce salon, en plus de promouvoir le livre et la lecture, permet à nos élèves de profiter d'activités d'animation et de rencontres avec des auteurs jeunesse.

Une panoplie d'activités physiques est offerte aux élèves chaque année. La tenue de journées neige, d'activités de plein-air, d'activités parascolaires, de sorties de fin d'année, etc., permet de promouvoir l'activité physique et les saines habitudes de vie. L'adhésion au grand défi Pierre Lavoie permet aussi d'allier les parents et la communauté dans la poursuite de ces objectifs. La course Claudie-Ouellet permet aussi aux élèves de repousser leurs limites et de rallier leurs parents dans l'intégration de l'activité physique au quotidien. En plus, cette année, les élèves du troisième cycle de l'école Mgr-Boucher ont eu l'occasion d'avoir une formation de sécurité en vélo dans le but de pouvoir venir à l'école en vélo dès la fin de l'année scolaire, favorisant ainsi, une saine habitude de vie.

Les pratiques éducatives gravitent autour des orientations du ministère de l'Éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche quant au développement des compétences

transversales et disciplinaires ainsi qu'à leur évaluation pour qualifier les élèves. Dans l'objectif d'accroître le degré de responsabilisation et d'autonomie chez les élèves, notre milieu se propose d'offrir davantage d'occasions de prises en charge de projets et d'implication par les élèves. Plusieurs programmes sont mis en place depuis 2010 : Les étoiles, les Champions, et ateliers d'habiletés sociales variés et la politique cadre alimentaire ne sont que quelques exemples qui favoriseront chez nos élèves l'accroissement du degré de responsabilisation et de l'autonomie. Depuis 2013-2014, l'établissement offre également un programme d'anglais enrichi pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

***L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 13 septembre.***

***Cinq(5) réunions régulières ont eu lieu. Voici les dates: 3 octobre, 28 novembre, 20 février, 24 avril, et le 12 juin (souper)***

**Les principaux sujets traités respectent les rôles et fonctions du CÉ:**

- Règles de régie interne
- Plans et exercices d'évacuation
- Code de vie pour les trois écoles
- Plan de lutte contre l'intimidation
- Rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement
- Approbation de la grille-matières 2017-2018
- Budget initial et budget de fonctionnement centralisé
- Budget du Conseil d'établissement
- Sommes allouées au soutien à la composition de la classe
- Projet éducatif, plan de réussite et convention gestion réussite éducative
- Organisation scolaire 2017-2018
- Suivi des projets Parcs-écoles
- Programme d'aide aux devoirs et aux leçons
- Photographies scolaires
- Projets SIAA
- Projets Culture à l'école
- Règles, fonctionnement et activités reliées aux services de garde (Mgr-Boucher et Kamouraska)

**Sujets prévus en 2016-2017 :**

En plus de ceux énumérés pour l'année en cours, en 2016-2017, le CÉ sera sollicité pour :

- Le suivi en rapport au projet éducatif, le suivi et la révision au plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative

- La poursuite du plan de lutte contre l'intimidation.

Chaque année, le conseil d'établissement informe les parents de la communauté de ses services et rend compte de leur qualité. Il informe également de son projet éducatif et de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite (Art. 83).

Pour se prévaloir de cette tâche, le conseil d'établissement a mené plusieurs actions. Tout d'abord, il rend compte de ses travaux annuels en présentant un rapport annuel adopté lors de la dernière rencontre annuelle du conseil d'établissement. Toutes les séances sont publiques et annoncées dans l'Info-parents. Le rapport est présenté et expliqué aux parents lors de l'assemblée générale annuelle de septembre de chaque année. Ce rapport est aussi publié dans l'Info-parents à chaque année.

Le projet éducatif et son plan de réussite ont été évalués en fin d'année 2014-2015. Ils ont été adoptés en septembre 2015, lors d'une séance régulière. Chaque parent a reçu une copie du projet éducatif de l'établissement.

\_\_Mylène Bourque \_\_\_\_\_

Signature de la présidente

Adopté par le Conseil d'établissement, **le 12 juin 2017.**